

Réf: Dossier N° 028300

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRI COEUR AFRIC »

Siège social Abidjan, Cocody, LES DEUX PLATEAUX CITE LES
CHANDERELLES, LOT 428,

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/03/2021 reçus par Me KOUASSI LOUKOU BERTIN, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRI COEUR AFRIC »

Objet : - La collecte, l'achat, la vente, l'exportation, l'importation, la distribution, le courtage, la représentation commerciale, le stockage, le conditionnement, l'emmagasiner, le négoce et la commercialisation, de même que la vente à la commission et la distribution par contrat d'exclusivité ou autrement, de tous produits agricoles ;

- L'achat de toutes industries et l'exercice de toutes activités, généralement quelconques concernant, tant l'exploitation et l'exportation de tout produit naturel de la Côte d'Ivoire, que la fabrication de biens de consommation ivoirienne, la création, l'exploitation de tous établissements agricoles ;

- L'étude et la réalisation de toutes opérations de quelque nature qu'elles soient tendant au développement des affaires commerciales, industrielles et agricoles en Afrique et principalement en République de Côte d'Ivoire et pour y parvenir ;

- La transformation de matières premières agricoles, la création, l'installation, la gérance de toutes unités de productions industrielles spécialisées dans le domaine agricole, agro-industriel et agro-alimentaire, pour son compte ou le compte de tiers ;

- La transformation des produits du sol, toutes opérations se rapportant à l'élevage et d'une manière générale, tout ce qui concerne les industries agricoles et alimentaires ;

- L'importation, l'exportation, la commercialisation et la distribution de toutes marchandises et des produits halieutiques, notamment de pêche ;

- Et généralement, l'achat, la fabrication, la transformation, le conditionnement, la vente, le courtage, la représentation, l'importation et l'exportation, le commerce et l'industrie de tous produits, biens et marchandises, notamment d'origine ivoirienne ou destinés à la consommation ivoirienne.

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location gérance.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés et à tous objets similaires ou connexes, ou de nature à favoriser le développement des activités de la société.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, LES DEUX PLATEAUX CITE LES CHANDERELLES, LOT 428,

Dirigeant(s) : M OBRO MEL VALERY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03273 du 19/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21990/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

